

Animer l'activité en interne et en externe de l'entreprise artisanale - NR

70 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Mieux se connaître pour se positionner dans l'entreprise et vis à vis des partenaires extérieurs,
- Communiquer efficacement dans sa vie professionnelle,
- Trouver sa place en tant que collaborateur
- Connaître et appliquer les principes du droit du travail dans la gestion du personnel.

PROGRAMME

- **Rôle de l'Assitant.e dans l'entreprise**
- **Les bases de la communication**
 - L'écoute, la perception, la reformulation et feed-back
 - Le schéma de la communication
- **Le recrutement**
 - Les différentes étapes
 - L'élaboration d'une fiche de poste
 - La rédaction d'une annonce
- **Gestion Ressources Humaines**
 - La motivation
 - La gestion des conflits
 - L'organisation du travail des équipes
- **Gestion administrative du personnel**
 - Le contrat de travail, le temps de travail
 - La paie, les obligations sociales
 - Droit du travail et réglementations à connaître

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction. alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEUR

Patricia BUISSON, formatrice experte en gestion Communication et Ressources Humaines
Pour plus d'information sur le profil de la formatrice, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux épreuves (un écrit et un oral) : Epreuve finale et épreuves intermédiaires conformément au référentiel d'évaluation
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITE

Accueil des publics en situation de handicap : contacter Aurélie CHEVALIER au 04 70 46 91 78

LES +

- Formation de niveau Bac qui valorise vos acquis professionnels
- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
- Taux de satisfaction sur cette thématique : 89%
- Taux d'obtention

PUBLIC

- Chef(fe) d'entreprise, Salarié(e), ou demandeurs d'emploi remplissant les conditions d'entrée (pré requis)

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de formation générale équivalent à un niveau 3eme ou un niveau 3 (CAP) et 2 ans d'expérience professionnelle dans l'entreprise artisanale
Débouchés et suite de parcours disponibles sur le site internet (cma-allier.fr)

LIEU / DATES / HORAIRES

À Moulins ou Montluçon ou Vichy
les lundis 11, 18 octobre, 8, 22 novembre, 13 décembre, 10, 17 janvier 2022, 7 février, 7 et 14 mars (hors vacances scolaires)
De 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17 h

TARIF 1.050 € net de taxes

Eligible CPF et V.A.E.
Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 8 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session/entrée permanente

CONTACT

Pôle Formation continue
7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703
03017 MOULINS CEDEX
04 70 46 80 83
marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr
fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr
Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat